Dans les vitres. — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. J.-B. Meillier, âgé de 21 ans, apprêteur, demeurant rue Ste-Elisabeth, n° 38 s'est blessé grièvement à la main en tombant dans un carreau de vitre.

Un docteur mandé pour lui donner des soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Accidents du travail. — Au peignage de l'Epeule, M. Théophile Vancampen, âgé de 25 ans, dégorgeur, demeurant rue Vatt, cour Six, a eu la main gauche prise par une courroie.

— Chez M. J. Ernout, M. Louis Constant, âgé de 25 ans, rattacheur, demeurant, 8, rue Solferino, s'est fait une entorse au pied droit en tombant dans les escaliers.

— Chez Mme Vve Gaydet et fils, Mlle Flore Gallois, agée de 32 ans, soigneuse, demeurant à Tourcoing, s'est fait une piqure à la main droite.

Demain, **MERCREDI - RÉCLAME** du **Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande Rue, Roubaix, Mise en vente de **MOUCHOIRS**, à **0.10** cent.

RIXE ENTRE PÈRE ET FILS

Dimanche, vers 10 heures du soir, une rixe ayant un certain caractère de gravité s'est produite entre les nommés Carré Antoine, âge de 58 ans, teinturier, rue Dessain, 17 et son fils, Adolphe, âge de 22 ans, teinturier, demeurant rue de Beaurewaert, 21.

Ce dernier, qui vit séparé de son père depuis un certain temps, se présenta chez lui dans un complet état d'ivresse. M. Carré père refusant d'ouvrir, son fils devint subitement furieux, enfonça la porte à coups de pied et se précipita sur son père qu'il roua de coups de matraque.

Voyant qu'il ne parviendrait pas à maître son fils à la porte, Carré père s'arma d'un tranchet et en porta un violent coup à la cuisse droite de son fils.

Le blessé, bien que peu grièvement atteint, a été transporte à l'Hôtel-Dieu.

Antoine Carré, en raison des circonstances de la rixe, a été laissé en liberté.

Les vols. — Dans la nuit de dimanche à lundi, les agents Dujardin Louis et Friess ont mis en état d'arrestation les nommés : Albert Fauconnier, âgé de 29 ans, demeurant rue de la Station, à Louvain ; Devaux Félix, 18 ans, demeurant également à Louvain, rue du Palais, et un troisième individu qui n'a pas voulu faire connaître son identité, sous l'inculpation de violences légères et de vol de trois litres de liqueurs chez Mme Delescluse, cafetière, rue de l'Alma.

Les trois litres de liqueurs ont été retrouvés sur les quais de la Gare.

— Dimanche soir, M. Rodolphe Vandeputte, âgé de 30 ans, boucher, rue Turgot, 120, se trouvait dans sa cuisine quand un individu s'introduisant dans le magasin voulut décrocher une pièce de viande et de prendre la fuite.

M. Vandeputte, qui avait remarqué le manège du filou, arriva dans la boucherie juste à temps pour empêcher l'individu de commettre le vol.

Le boucher a informé du fait M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, de permanence au poste central, qui a ouvert une enquête.

— Dimanche soir, entre 5 h. 1/2 et 8 h. 1/2, un cambriolage a été commis boulevard de Cambrai.

Au numéro 15 du dit boulevard, demeure M. Clovis Verhaeghe, chef de fabrication.

Pendant l'absence de sa famille, des cambrioleurs fracturèrent la porte d'entrée et visitèrent toute la maison.

Dans une chambre du 1er étage, ils fracturèrent une armoire et s'emparèrent d'un petit coffret en acier contenant 1800 fr. en billets de banque et en or, et quatre obligations de la ville de Bruxelles.

Dans le buffet de la salle à manger, ils ont également dérobé une douzaine de couverts en argent, *marqués aux initiales entrelacées* V. P.

Le coffret, ouvert et vide, a été retrouvé lundi matin, derrière le monument Nadaud, au parc de Barbieux.

Il a été déposé au commissariat de police du 2e arrondissement et M. Lecomte, commissaire de police a ouvert une enquête.

LA CONGOLINE

guérit instantanément crevasses, gerçures, rugosités de la peau du visage. Ce baume est un des principes actifs entrant dans la pâte du savon du Congo.

CROIX

Jour de l'an. — Le jour de l'an, il n'y aura pas de réception officielle à la mairie.

Les bureaux de la mairie seront fermés toute la journée du 1er janvier 1903.

TOURCOING

La Ste-Cécile à la Musique municipale. — Ainsi que nous l'avons constaté dès hier la fête Ste-Cécile de la Musique municipale a été des plus réussies.

Nous en rendrons compte demain.

Exposition internationale du Progrès (Paris 1902) — Nous apprenons que notre concitoyen, M. Albert Lambion, vient d'obtenir une médaille d'or et une de vermeil pour ses cafés verts et brûlés.

Accidents du travail. — Chez M. L. Dujardin, imprimeur, rue du Château, M. Alphonse Hensen, 36 ans, compositeur-typographe, a eu l'annulaire droit écrasé en soulevant une presse.

— M. Emile Allard, 19 ans, rattacheur chez M. Paul Jongies, a eu l'annulaire droit pris *dans les organes de son métier.*

— M. Louis Brander, 28 ans, fileur chez MM. Albert Pollet et Cie, filateurs, rue de Bapaume, a glissé dans une salle de filature et est tombé l'épaule gauche contre le rail d'un chariot de renvideur.

— M. Adolphe Bleuzé, 61 ans, forgeron chez M. Deuckels, tôlier, rue de la Cloche, s'est écrasé les deux dernières phalanges de l'index gauche d'un coup de marteau en forgeant.

L'amputation des dernières phalanges sera nécessaire. Le docteur Defossez a déclaré qu'un mois d'incapacité totale de travail sera nécessaire ; elle sera suivie d'une incapacité permanente partielle.

Le blessé est en traitement à l'hôpital civil.

— M. François Delbecque, 52 ans, chauffeur chez M. A. Geiger, fabricant de fuseaux, rue Winoc-Chocqueel s'est déchiré fortement la dernière phalange du médius gauche.

— M. Paul Leclercq, 24 ans, savonnier chez M. Tranoy et Cie, a contracté un lumbago tromatique pendant son travail.

Chevaux emballés. — Hier soir, vers 6 h. 1/4, les chevaux attelés à un camion de MM. Jourille frères, négociants en charbon, rue Saint Georges, à Roubaix, que conduisait leur domestique, M. Jules Nottebart, 31 ans, se sont emballés à l'angle des rues de Lille et des Poutrains, par suite de la rupture de la cheville ouvrière.

Le domestique qui s'efforçait de les retenir, roula à terre et les chevaux poursuivirent leur course, quand arrivés à hauteur de la rue du Dragon, un courageux citoyen, M. Paul Vivez, 32 ans, garçon coiffeur, rue St-Jacques, 4, se jeta résolument à leur tête et parvint à les maîtriser, évitant ainsi les nombreux accidents qui auraient pu se produire.

Le domestique s'est relevé sans contusion aucune.

Vol de bicyclette. — Avant-hier, vers 3 heures de l'après-midi, M. Louis Mahieu, entrepreneur de charpente, rue de la Malcense, avait laissé quelques instants sa bicyclette devant la porte d'une maison de la place Sébastopol, lorsqu'il revint pour la reprendre, la bicyclette avait disparu.

Une enquête est *ouverte.*

LANNOY

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira ce soir mardi, à huit heures. Budget, délégués à la révision des listes électorales.

LILLE

Le Nouvel An. — Le Recteur de l'Académie ne recevra pas de visites officielles à l'occasion du nouvel-an.

L'Ecole des Arts et Métiers. — M. Maxime Lecomte, sénateur, qui était intervenu auprès du ministre du commerce en faveur des élèves boursiers congédiés à la suite de la mutinerie de mai dernier a été informé le 22 décembre de la décision que nous avons fait connaître : à savoir la restitution des bourses à partir du 1er août dernier.

Faculté des Sciences. — M. Barrois, docteur ès-sciences, est nommé professeur de géologie et de minéralogie à la Faculté des Sciences de Lille.

Faculté des Lettres. — M. Chamard, docteur ès-lettres, maître de conférences de littérature française à la Faculté des Lettres de Lille, est nommé professeur de littérature à la dite Faculté.

Accident. — Lundi, vers dix heures du matin, M. Vandenhende Julien, âgé de 61 ans, charretier chez M. Gioner, conduisait rue Pierre Legrand, un cheval attelé à une voiture chargée de grès.

En voulant tourner pour prendre la rue Guillaume Werniers, par suite de l'humidité du sol, il glissa et une des roues lui passa sur le pied.

Chute malheureuse. — Dimanche, dans l'après-midi, un commerçant du Vieux-Lille, M. Edouard Colpaert, boucher demeurant rue St André, a été victime d'un accident.

En courant derrière des bestiaux, il glissa et tomba si malheureusement qu'il se fit une foulure au poignet droit.

Relevé par des passants, il put après un pansement sommaire regagné seul son domicile.

Amitié poussée à l'extrême. — Dimanche vers 4 heures, un jeune homme d'une vingtaine d'années, Oscar Rolland, demeurant à Roubaix, rue Monge 56, conduisait au train de Cambrai, d'autres jeunes gens de ses amis, et lui-même se disposait à retourner chez ses parents.

Subitement, au moment où il allait mettre *le pied sur le wagon, Roland qui avait quelque* peu festoyé, pris sans doute d'un accès de folie, traversa plusieurs voies et grimpa sur le train qui emmenait ses jeunes amis,

Il fit ainsi une trentaine de mètres sur le marche pied, une voiture à bagages qui se trouvait sur le quai l'accrocha et le jeune homme tomba,

Aussitôt on courut vers lui. Le mal que Rolland s'était fait n'était pas bien grand, car il se relevait bientôt et portait des coups aux agents venus pour le relever.

LE NORD

VALENCIENNES

Après boire. — Dans la soirée, vers 7 h. 1/2, *trois amis, Alfred Ferraton*, 28 ans, *journalier* demeurant au Canton brûlé, Louis Dolphin, 26 ans, couvreur, demeurant rue Neuve et Victor Dutranoy, 30 ans, charpentier, demeurant à St-Waast-lez Valenciennes, qui avaient absorbé de nombreuses consommations, passaient rue de Condé, au faubourg de Lille, lorsqu'ils se mirent à « parler politique. »

Naturellement, ils ne se trouvèrent pas d'accord et non moins naturellement ils ne tardèrent pas à se quereller. Des injures ils en vinrent aux coups et au bout de quelques minutes, *Ferraton portait à la tête une blessure par où* le sang coulait assez abondamment. Dolphin avait la première phalange d'un doigt de la main droite arraché ; quant à Dutranoy, il s'en tirait avec quelques menues ecchymoses.

Du même coup, les trois amis se réconcilièrent, ensemble ils se rendirent chez M. Dugardin, pharmacien, rue de Lille, qui pansa leurs blessures et donna à Dolphin le conseil d'aller voir un médecin.

L'autre suivit le conseil ; il se rendit chez M. le docteur Maurice Pruvost, rue du Quesnoy, qui ne lui cacha pas qu'il serait peut-être forcé de faire l'amputation de la phalange meurtrie.

En traversant la place d'Armes, l'idée vint aux trois amis d'aller faire leur déclaration (??) au poste de police, mais il est très probable que l'affaire n'aura pas de suites bien graves.

CAMBRAI

VILLERS-GUILAIN. — Le sieur Duchâtelle Emile, auteur soupçonné du vol de 1000 francs, commis au préjudice de la veuve Dubois Charlemagne, vol dont nous avons parlé dans son temps, a été mis sous les verrous après avoir été appelé au Parquet pour y être interrogé. Une perquisition a ensuite été effectuée à son domicile par M. le Juge de Paix, qui s'est livré à une enquête prolongée dans la commune.

— *Le jeune Gauthier Philippe, quinze ans*, demeurant à Honnecourt, garçon boulanger à la boulangerie coopérative de Villers Guislain, soupçonné de dérober de l'argent dans la caisse du comptable, a été surpris samedi matin au moment où il mettait la main sur des bourses renfermant une certaine somme.

Le gendre du comptable, Duquénoy Diogène, avait *été désigné pour surveiller le voleur et il s'était* préalablement dissimulé derrière des sacs de farine.

AVESNES

Violent orage

Hier soir, lundi, à six heures, des éclairs fulgurants précédant de violents coups de foudre ont sillonné la nue sur Avesnes et région. Aussitôt après les coups de tonnerre, une averse diluvienne composée d'eau et de neige est tombée.

De mémoire d'homme on ne se souvient pas à Avesnes de pareil incident météorologique au 29 décembre.

L'orage, qui avait commencé vers le sud s'est dirigé vers le Nord.

DUNKERQUE

Les ravageurs du port. — L'enquête continue. Le chiffre des vols d'étoffes s'élève à 1086 francs. On croit tenir une partie de la bande, car l'un des inculpés a fait des aveux complets.

Des arrestations sont imminentes.

Le naufrage du « Franco-Russe »

On n'a plus d'espoir de sauver le bateau de pêche *Franco-Russe*, ou plutôt *Les Trois Enfants*, véritable nom de ce navire.

Le bruit avait couru hier matin qu'un cadavre avait été découvert à Bray-Dunes.

Le père d'une des victimes s'y est rendu, mais la nouvelle était fausse.

LOON. — M. Alexandre Fahy, âgé de 47 ans, qui revenait le soir de son travail, de Craywick, a été renversé par la voiture de M. Vanriepers, marchand de grains, et il a eu une côte fracturée.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE-SUR-MER

L'assassinat d'un vieillard à Marck

(Nouveaux détails)

Nous avons dit que M. Auguste Leroy avait dû toucher le jour de la Noël, une somme de 500 francs, montant du loyer d'une petite ferme située entre Oye et Marck et exploitée par M. Ferlin.

M. Ferlin, interrogé, a déclaré être venu à Marck en voiture, dans l'après-midi. Avec lui se trouvaient sa femme, son enfant et un sieur Jacques Bernard, de *Saint-Omer-Cappelle* qu'il avait fait monter en route et qui descendit en face de chez M. Leroy.

M. Ferlin n'a versé a-t-il dit, qu'un acompte de 125 fr. à M. Leroy, dans le portemonnaie duquel on a retrouvé le reçu de 500 fr.

Le sieur Jacques Bernard, retrouvé et interrogé, n'a pu fournir aucune indication utile.

Nous croyons savoir, cependant, que la gendarmerie aurait découvert une piste sérieuse.

Les obsèques de la victime ont lieu ce matin, mardi, à 10 heures.

FINANCES

Paris, le 29 décembre 1902.

Des réalisations assez nombreuses ayant pesé sur les cours, le marché est calme et plutôt lourd ; toutefois les différences sont peu importantes.

La Rente Française reste ferme à 99.47.

Les Fonds étrangers ne varient guère. L'Extérieure est ramenée à 87.15 ; l'Italien s'inscrit à 104 francs ; les séries Ottomanes sont soutenues ; la Rente Serbe unifiée 4 0/0 reste en bonnes tendances à 79.90 après même 79.80.

Les Etablissements de crédit ont une allure satisfaisante. Le Crédit Lyonnais termine à 1.083, le Crédit Foncier est à 746 ; le Comptoir National d'Escompte se tient à 569 ; la Société Générale cote 621.

Parmi les valeurs industrielles, le Rio fait une nouvelle pointe à 1.055 à la suite d'une hausse sur le cuivre ; le Suez fléchit légèrement à 3.912. Les *valeurs de traction sont irrégulières. Les Chemins* Espagnols sont plus faibles à cause d'une nouvelle tension du change.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

Mercredi 31, VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises : COFFRETS PAPETERIE clématites, 1.25.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de la 1re région

Audience du 29 décembre

Meriot Henri Eugène, soldat de 2e classe au 27e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, trois mois de prison. — Lhote Emile François, soldat de 2e classe au 27e regiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, six mois de prison. — Guillaume Albert-Eugène, soldat de 2e classe au 145e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, six mois de prison. — Blondeau Clément, soldat de 2e classe au 110e régiment d'infanterie, abandon de poste étant de garde, deux mois de prison. — Courtois Gabriel-Ernest-Alexandre, réserviste classe 1898, recrutement de Tours, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, un mois de prison. — Le comte Georges Camille, jeune soldat, classe 1898, recrutement d'Avesnes, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, un jour de prison.

Stiévenard Constant, soldat de 2e classe au 43e régiment d'infanterie, outrages par paroles envers un supérieur en dehors du service, un mois de prison. Leclercq Victor-Gustave, soldat de 2e classe du 1er régiment d'infanterie, vol de deniers avec effraction au préjudice d'un militaire, trois ans de prison.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Tous les soirs à 8 h. 1/2 ; dimanches et fêtes, *matinées de 4 à 6 h. 1/2*, **Eden-Concert**, *41, rue du* Chemin-de-fer, Roubaix (à côté du Café de l'*Harmonie*), spectacle varié.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre municipal de Tourcoing (Salle Leverrier) — Direction A. Bourdette. — Samedi 3 janvier 1903. — Bur. à 7 h. 1/4 — Rid. à 7 h. 3/4. Soirée de gala donnée par la troupe du Grand-Théâtre de Lille.

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de G. Bizet

Orchestre du Grand-Théâtre de Lille, sous la direction de M. Bromet, premier chef.

Avis. — Malgré les frais occasionnés pour cette représentation de gala, le prix des places n'est pas augmenté.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

La location sera ouverte le vendredi 2 janvier.

Pour la location, s'adresser à M. Flament, gérant du théâtre.

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bourdette. — Bureau à . h. . . — Rid. à . h. . . — Mercredi 31 Décembre, Jeudi 1er et Vendredi 2 Janvier. — Spectacle extraordinaire à l'occasion des fêtes du jour de l'an. — **Michel Strogoff**, pièce à grand spectacle, décors, costumes, figuration, conformes à celle de Paris. — Grands Ballets.

LA TEMPÉRATURE

364 — MARDI 30 DÉCEMBRE — 1

Lever du soleil, 7 h. 56 — Coucher, 4 h. 10.

Lune. — Lever à 8 h. 27 mat. ; coucher à 5 h. 12 s. 3e jour de la lune.

Des averses sont probables sur toutes les régions avec temps doux.

Etat-Civil de Roubaix

Du 29 décembre

Naissances. — Suzanne Ceyx, rue de la Conférence, c. Cabeye, 1 — Aloyse Dhont, r. de Mouvaux, 98 — Jean Carré, r. La Bruyère, 99 — Anna Callens, r. de la Tuilerie, 24, c. Brunin, 1 — Louis Drouillon, r. Blanchemaille, 49 — Vital, id. — Elise, id. — Germaine Meirhaeghe, r. des Parvenus, 51 — Philomène Samyn, boul. de Cambrai — Constant Bocksael, r. de Rocroi, 2 — Suzanne Commien, r. des L.-Haies, c. Deconinck, 13 — Léon Decock, r. de Wagram prolongée, 26.

Mariage. — Entre : Julien Heuninck, 24 ans, débardeur, r. de France, 105 et Marie Hoste, 22 ans, coupeuse de velours, r. de France.

Décès. — Augustin Vandemoestyne, 60 ans, cabaretier, boul. de Strasbourg, 208 — Antoine Liebert, 42 ans, ménag., r. des Fosses, 62 — Charles Deisalle, 56 ans, tisser., r. Blanchemaille — Fernand Desutter, 1 an, r. des L.-Haies, c. Desreumaux, 16 — Maria Demeyer, 9 ans, boul. de la République, 12 — Angèle Lemahieu, 30 ans, piqurière, Grande Rue, 251 — Emile Vandecaveye, 3 mois, boul. de Beaurepaire (Barrière).

Mort né : 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 29 décembre

Naissances. — Duvillier Albert, r. de la Gare, 28 — Verneille Albeat, r. des Phalempins, 35 — Delporte Emile, r. Auber, 53 — Lefebvre Emile, r. Dervaux, 26 — Locquet Estelle, r. du Clinquet, 105 — Derousseaux Raymonde, r. du Tilleul, 2 — Lepers Henriette, r. du Beau-Laurier, 102 — Desrumaux Raymonde, r. Fin-de-la-Guerre.

Décès. — Bouque Marie, 31 ans, r. du Clinquet, 87 — Delannoy Sophie, 69 ans, r. des Bons-Enfants, 7 — Bisebrouck Marie, 1 an, r. Basse, mais. Sounps — Carnette Clara, 61 ans, r. de la Cité, 23 — Deswamère Henri, 7 m., c. Dewitte, 36 — Leblanc Hélène, 50 ans, r. Winoc-Chocqueel, 113 — Descamps Henri, 17 ans, r. de Menin, 54 — Desmettre Rosalie, 41 ans, r. de la Croix-Rouge, 69.

CHEMINS DE FER

de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Relations rapides entre Paris et Rome par le Mont-Cenis

Train de luxe « Paris-Rome » composé de Wagons-Lits et d'un Wagon-Restaurant. — Nombre de places limité

ALLER. — Les mardis, jeudis et samedis au départ de Paris : Paris, départ : 1 h. 35, soir ; Modane, arrivée : minuit 31 matin ; Rome, arrivée : 7 h. 15, soir, les mercredis, vendredis et dimanches.

RETOUR. — Les mardis, jeudis et samedis au départ de Rome : Rome, départ : 2 h. 20, soir ; Modane, départ : 7 h. 27, matin ; Paris, arrivée : 6 h. 31, soir, les mercredis, vendredis et dimanches.

INSTITUT DU DOCTEUR

DOGNIAUX, Spécialiste

DESSERVI PAR LES SŒURS DE LA CHARITÉ

79, rue de l'Institut, JUMET, près Charleroi-Belgique

HERNIES (anneaux, ruptures) : Guérison compl. de toute hernie, sans bandage, pour la vie, en quelques jours p' la méthode **perfectionnée** du Dr L. Dogniaux, spécialiste. Plus. milliers de guérisons authentiques ; dem. adresses de personnes dignes de foi, guéries dep. 9 ans.

HYDROCÈLE, VARICOCÈLE

Guérison radicale en quelques jours, pour la vie par les procédés spéciaux du Docteur Dogniaux.

DIFFORMITÉS DES MEMBRES

Pieds-bots, genu valgum, ankylose vicieuse du genou, etc. — Le Dr L. Dogniaux, spécialiste, reçoit, 79, rue de l'Institut, à Jumet, lundi et mercredi, de 1 à 3 heures. **Téléphone 473.**

De nombreux fonctionnaires des chemins de fer du Nord atteints de **hernies** *ou de* **varicocèle** *ont été radicalement guéris par le Docteur* **Dogniaux.**

LA VUE POUR TOUS

Maison de confiance fondée en 1880, **M. V. HAGEMAN** tient à prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir de ce jour il ne se rend plus à domicile.

M. HAGEMAN est possesseur de tous les genres de verres les plus nouveaux, tels que le double cristal de roche, verres régénérateurs, *verres correcteurs, nouveaux verres médicaux*, verres cristallisés qui ne prennent pas la lumière électrique, la vapeur de cuisine, le pétrole, la lumière factice, etc. **M. HAGEMAN** prévient sa nombreuse clientèle de pas s'adresser aux marchands de place qui ne possèdent que des pince-nez et des lunettes de mauvaise qualité.

M. HAGEMAN possède les nouveaux verres pour redresser les yeux des enfants qui louchent, tient tous les appareils optiques.

M. HAGEMAN est visible tous les jours chez lui, **67, rue Pierre Motte**, en face de la maison Van den Hende.

La maison n'a pas de représentant. Pince-nez et lunettes **depuis 1 fr. 50.** Nouvelle jumelle depuis 5 fr. 50.

Prenez **l'Eau de Saint-Galmier**, source Romaine, la plus digestive, la plus agréable, la meilleure marché des eaux de table.

Seul dépôt : **Pharmacie COUVREUR**, rue Neuve, **ROUBAIX.**

Traitement des Maladies de Peau

ET SYPHILITIQUES

Par le Docteur MERLIER

de la Faculté de Médecine de Paris

Consultations Gratuites à la **Pharmacie du Docteur MERLIER, 148, rue de Lannoy, ROUBAIX,** tous les jours, de 2 heures à 8 heures.

AGRICULTURE & COMMERCE

BESTIAUX

Paris (La Villette), 29 décembre :

	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	2.880	2.650	1 4[illegible]	1 30	1 15	1.[illegible] à 1 32
Vaches	760	680	1 42	1 25	1 05	0 [illegible] à 1 48
Taureaux	235	210	1 35	1 15	1 05	0.9[illegible] à 1 [illegible]
Veaux	1.280	1.230	1 90	1 [illegible]	1 30	1 10 à 2 10
Moutons	16 500	16.000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	3.990	3.990	1 38	1 30	1 2[illegible]	1.2[illegible] à 1.40

HUILES

Paris, 29 décembre :

HUILE DE LIN. — Tendance faible

Décembre	64 50	63 50	4 prem.	[illegible]
Janvier	64 [illegible]	63 75	4 mai	[illegible]

HUILE DE COLZA. — Tendance calme

Décembre	52 [illegible]	52 75	4 prem.	51 [illegible]
Janvier	53 25	53 50	4 mai	54 [illegible]

PETROLE

Anvers, 29 décembre :

Pétrole raffiné	C. du j.	C. précéd.
Disponible, par 100 kilos.	20 75 — —	20 75 — —
Courant	21 —	21 —
Janvier	22 25	22 25
3 premiers	21 50	21 50

SUCRES

Paris, 29 décembre :

SUCRES BLANCS. — *Tendance faible*

	Pr. C ôt.	Ouvert	Clôture
Décembre	25.25	25 25	25.25
Janvier	25 50	25.37	25.37
4 prem.	25.75	25 75	25.75
4 Mars	26.25	26.12	26.12
ROUX 88	22.37		22.37
RAFFINÉ	54.—		54.—

ALCOOLS

Paris, 29 décembre :

ALCOOLS. — Tendance soutenue

	Pr. clôt	Ouvert.	C. ôture
Décembre	43 50	43 25	43.25
Janvier	42 50	42 50	42.50
4 prem.	43 —	43 —	43.—
4 chau.	43.25	43 25	43 50

DISPONIBLE, clôture 43 25.

COTONS

Le Havre, 29 Décembre : Ouverture .. balles, Marché soutenu.

	24 11 h.	24 4 h.	29 11 h.		24 11 h.	24 4 h.	29 11 h.
Déc.	55 1/2	55 1/2	55 3/8	Juin	54 1/8	54 1.	54 .1.
Janv.	55 3/8	[illegible]	54 5/8	Juil.	54 1/8	54 1.	54 .1.
Févr.	54 1/8	54 1/4	54 3/4	Août	54 1/8	54 .1.	54 .1.
Mars	54 1/8	54 .1.	54 .1.	Sept.	54 3/4	53 3/8	53 3/8
Avril	54 1/8	54 .1.	54 .1.	Octob.	52 7/8	51 3/4	51 3/4
Mai	54 1/8	54 .1.	54 .1.	Nov.	—	—	—

New-York, 29 Décembre :

Recettes 48.000 b., contre 50.000 en 1901 et 38.000 en 1900. — Total de la semaine : [illegible] contre 302.000 en 1901 et 224.000 en 1900.

Marché soutenu.

	24	26		24	26
Décembre	8 48	8 45	Juin	8 35	[illegible]
Janv.	8 52	8 49	Juill.	8 34	[illegible]
Février	8 29	8 30	Août	8 27	[illegible]
Mars	8 32	8 34	Septembre	7 91	7 [illegible]
Avril	8 32	8 34	Octobre	. —	. —
Mai	8 34	8 34	Novembre	. —	. —

Middling Upland New-York 8.75

— — New-Orléans 8.1/4

Liverpool. 29 Décembre :

Ventes probables : 0.000 balles — Marché calme.

— Futurs : Hausse 1/100.

Bourse de Lille du 29 Décembre

Charbonnages (actions)

Albi (a. 500 t. p.) 1125 — Aniche le 1/[illegible] denier n. 900 — Béthune (Bully-Grenay) [illegible] — Blanzy (Société anonyme, a. 500 t. p.) 1095 — Bruay 580 — Carvin (act. 500 t. p.), la 5e 412 50 — Clarence (a 500 t. p.) 514 — Douchy 1000 — Dourges (le centième) 344 50 — Escarpelle (Société anonyme, act. 100 fr.) 986 — Ferfay (a 750 t. p.) 715 — Lens 615 — Maries 30 0/0 (part d'ingénieur) 1880 — Maries 70 0/0 (société Rainbeaux), n. 1990 — Meurchin (a 100 t. p.) (le cinquième) 2490 — Ostricourt (a. 500 t. p.) 1245.

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) p. 1010.

Emprunts (villes et départements)

Tourcoing 1878 (oblig. 500) p. 504.

Charbonnages (Obligations)

Ostricourt liberées 1897 (remb. à 500) p. 500.

BOURSE DE PARIS

du 29 Décembre 1902

3 0/0 cpt.	99 3[illegible]	V. Paris	1865	5[illegible].75
terme.	99.47	»	1869	446.75
3 0/0 am. cpt.	.....	»	1871	412.50
terme	.....	V. Paris 71	1/4.	110..
3 0/0 1902 cpt.	99 9[illegible]	»	1875	567..
terme	99.85	»	1876	565.85
Banq. de France	3765 ..	»	1892	3[illegible]...
Banque de Paris	108[illegible] ..	» 1/4	1894	[illegible].50
Comp. d'Escom.	569...	» 2 0/0	1898	4[illegible]...
Crédit Foncier	754...	» 1/4	1898	103.75
Crédit Industriel	606...	Ville Marseille		404.25
Crédit Lyonnais,	1083...	Ville Bordeaux		517..
Société Générale	621 ..	Roubaix - Tourc.		[illegible]
Est	9[illegible] ..	Ville de Lyon		[illegible]
Paris-L.-Médit.	1[illegible] 50	Ville d'Amiens		[illegible]
Midi	12[illegible] ..	Foncières	1879	50[illegible]
Nord	1815...	»	1883	46[illegible]...
Orléans	1480 ..	» 3 0/0	1885	4[illegible].50
Ouest	935...	» 5me	1885	[illegible]
Est Algérien	728..	»	1895	[illegible].75
Gaz Parisien.	790..	Communales	1879	[illegible]
Transatlantique	138...	»	1880	5[illegible].75
Suez	3910...	»	1891	4[illegible]...
Omnibus Paris	670...	»	1899	47[illegible].50
Egypte 3 1/2 0/0.	104 60	»	1892	4[illegible].25
Autriche 4 0/0	103.40	Banq. hypothéc.		577.50
Hongrois 4 0/0	10[illegible].25	» » 3 0/0		456.50
Espag. ext. 4 0/0	87 20	Nord 3 0/0 Anc.		47[illegible]
Portugais	31 80	Nord 3 0/0 Nouv.		471.50
Italien 5 0/0	104.07	Nord 2.50 0/0		43[illegible]
Turc, série D	2[illegible].37	P.-L.-M. anc		[illegible]
Banque Autrich.	43[illegible]...	» nouv.		[illegible].75
Banq. Ottomane.	596...	Orléans anc..		47[illegible]
Nord d'Espagne.	202 ..	» 1884.		[illegible]
Fives-Lille	326 50	Midi Anc..		[illegible].25
Les Chargeurs réunis	700 ..	» Nouv.		[illegible]...
Russe 1867-1869.	104.70	Ouest Anc.		[illegible]
» 4 0/0 1880.	101.70	» Nouv..		[illegible]
» cons. 4 0/0	10[illegible].30	Est Anc.		[illegible].25
» 4 0/0 1890.	10[illegible] 20	» Nouv.		[illegible]
» 3 0/0 1891.	88 40	Ardennes Anc.		4[illegible]...
» 4 0/0 1893.	102.55	Panama (bons à lots)		109...
» 3 1/2 1894.	99.20	Panama 210 t.p.		262.50
» 3 0/0 1896.	87.25	Congo (Lots).		8[illegible].75

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51

LILLE

Le Gérant : A. LECLERCQ.

FEUILLETON 155

LES MYSTÈRES DE PARIS

Par Eugène SUE

QUATRIÈME PARTIE

— Rien de plus simple, monsieur, reprit celui-ci ; une personne très charitable, sachant que Morel, dont je vous garantis l'honneur et la probité, était dans une position aussi déplorable que peu méritée, m'a chargé de payer une lettre de change pour laquelle les recors allaient traîner en prison ce pauvre ouvrier, seul soutien d'une famille nombreuse.

A son tour, frappé de la noble physionomie de Rodolphe et de la dignité de ses manières, le magistrat lui répondit : Je ne doute pas de la probité de Morel ; je regrette seulement d'avoir à remplir une pénible mission devant vous, monsieur, qui vous intéressez si vivement à cette famille.

— Que voulez-vous dire, monsieur ?

— D'après les services que vous avez rendus aux Morel, d'après votre langage, je vois, monsieur, que vous êtes un galant homme. N'ayant d'ailleurs aucune raison de cacher l'objet du mandat que j'ai à exercer, je vous avouerai qu'il s'agit de l'arrestation de Louise Morel, la fille du lapidaire.

Le souvenir du rouleau d'or offert aux gardes du commerce par la jeune fille revint à la pensée de Rodolphe.

— De quoi est-elle donc accusée, mon Dieu ?

— Elle est sous le coup d'une prévention d'infanticide.

— Elle ! elle !... Oh ! son pauvre père !

— D'après ce que vous m'apprenez, monsieur, je conçois que, dans les tristes circonstances où se trouve cet artisan, ce nouveau coup lui sera terrible... Malheureusement, je dois obéir aux ordres que j'ai reçus.

— Mais il s'agit seulement d'une simple prévention ! s'écria Rodolphe. Les preuves manquent, sans doute ?

— Je ne puis m'expliquer davantage à ce sujet... La justice a été mise sur la voie de ce crime, ou plutôt de cette présomption, par la déclaration d'un homme respectable à tous égards... le maître de Louise Morel.

— Jacques Ferrand, le notaire ? dit Rodolphe indigné.

— Oui, monsieur... Mais pourquoi cette vivacité ?

— M. Jacques Ferrand est un misérable, monsieur !

— Je vois avec peine que vous ne connaissez pas celui dont vous parlez, monsieur : M. Jacques Ferrand est l'homme le plus honorable du monde ; il est d'une probité reconnue de tous.

— Je vous répète, monsieur, que ce notaire est un misérable... Il a voulu faire emprisonner Morel parce que sa fille a repoussé ses propositions infâmes. Si Louise n'est accusée que sur la dénonciation d'un pareil homme... avouez, monsieur, que cette présomption mérite peu de créance.

— Il ne m'appartient pas, monsieur, et il ne me convient pas de discuter la valeur des déclarations de M. Ferrand, dit froidement le magistrat ; la justice est saisie de cette affaire, les tribunaux décideront : quant à moi, j'ai l'ordre de m'assurer de la personne de Louise Morel, et j'exécute mon mandat.

— Vous avez raison, monsieur ; je regrette qu'un mouvement d'indignation peut-être légitime m'ait fait oublier que ce n'était en effet ni le lieu ni le moment d'entamer une discussion pareille. Un mot seulement : le corps de l'enfant que Morel a perdu est resté dans sa mansarde, j'ai offert ma chambre à cette famille pour lui épargner le triste spectacle de ce cadavre ; c'est donc chez moi que vous trouverez le lapidaire et probablement sa fille. Je vous en conjure, monsieur, au nom de l'humanité, n'arrêtez pas brusquement Louise au milieu de ces infortunés, à peine arrachés à un sort épouvantable. Morel a éprouvé tant de secousses cette nuit, que sa raison n'y résisterait pas ; sa femme est aussi dangereusement malade, un tel coup la tuerait.

— J'ai toujours, monsieur, exécuté mes ordres avec tous les ménagements possibles, j'agirai de même dans cette circonstance.

— Si vous me permettiez, monsieur, de vous demander une grâce, voici ce que je vous proposerais : la jeune fille qui nous suit avec la portière occupe une chambre voisine de la mienne ; je ne doute pas qu'elle ne la mette à votre disposition ; vous pourriez d'abord y mander Louise, puis, s'il le faut, Morel, pour que sa fille lui fasse ses adieux... Au moins vous éviterez à une pauvre mère malade et infirme une scène déchirante.

— Si cela peut s'arranger ainsi, monsieur... volontiers.

La conversation que nous venons de rapporter avait eu lieu à demi-voix, pendant que Rigolette et madame Pipelet se tenaient discrètement à plusieurs marches de distance du commissaire et de Rodolphe ; celui-ci descendit auprès de la grisette, que la présence du commissaire rendait toute tremblante, et lui dit :

— Ma pauvre voisine, j'attends de vous un nouveau service ; il faudrait me laisser libre de disposer de votre chambre pendant une heure.

— Tant que vous voudrez, monsieur Rodolphe... Vous avez ma clef. Mais, mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a donc ?

— Je vous l'apprendrai tantôt ; ce n'est pas tout, il faudrait être assez bonne pour retourner au Temple dire qu'on n'apporte que dans une heure ce que nous avons acheté.

— Bien volontiers, monsieur Rodolphe ; mais est-ce qu'il arrive encore malheur aux Morel ?

— Hélas ! oui, il leur arrive quelque chose de bien triste, vous ne le saurez que trop tôt.

— Allons, mon voisin, je cours au Temple... Mon Dieu ! moi qui, grâce à vous, croyais ces braves gens hors de peine !... dit la grisette ; et elle descendit rapidement l'escalier.

Rodolphe avait voulu surtout épargner à Rigolette le triste tableau de l'arrestation de Louise.

— Mon commissaire, dit madame Pipelet, *puisque mon roi de locataires vous* conduit, je peux aller retrouver Alfred ? Il m'inquiète : c'est à peine si tout à l'heure il était remis de son indisposition de Cabrion.

— Allez... allez, dit le magistrat ; et il resta seul avec Rodolphe.

Tous deux arrivèrent sur le palier du quatrième, en face de la chambre où étaient alors provisoirement établis le lapidaire et sa famille.

Tout à coup la porte s'ouvrit.

Louise, pâle, éplorée, sortit brusquement.

— Adieu, adieu, mon père ! s'écria-t-elle, je reviendrai, il faut que je parte.

— Louise, mon enfant, écoute-moi donc, reprit Morel en suivant sa fille et en tâchant de la retenir.

A la vue de Rodolphe, du magistrat, Louise et le lapidaire restèrent immobiles.

— Ah ! monsieur, vous notre sauveur, dit l'artisan en reconnaissant Rodolphe, aidez-moi donc à empêcher Louise de partir. Je ne sais ce qu'elle a, elle me fait peur ; elle veut s'en aller. N'est-ce pas, monsieur, qu'il ne faut plus qu'elle retourne chez son maître ? N'est-ce pas que vous m'avez dit : « Louise ne vous quittera plus, ce sera votre récompense. » Oh ! à cette bienheureuse promesse, je l'avoue, un moment j'ai oublié la mort de ma pauvre petite Adèle ; mais aussi je veux n'être plus séparé de toi, Louise ; jamais ! jamais !

Le cœur de Rodolphe se brisa, il n'eut pas la force de répondre une parole.

Le commissaire dit sévèrement à Louise :

— Vous vous appelez Louise Morel ?

— Oui, monsieur, répondit la jeune fille interdite.

Rodolphe avait ouvert la chambre de Rigolette.

— Vous êtes Jérôme Morel, son père ? ajouta le magistrat en s'adressant au lapidaire.

— Oui... monsieur... mais...

— Entrez là avec votre fille.

Et le magistrat montra la chambre de Rigolette, où se trouvait déjà Rodolphe.

Rassurés par la présence de ce dernier, le lapidaire et Louise, stupéfaits, obéirent au commissaire ; celui-ci ferma la porte, et dit à Morel avec émotion : Je sais combien vous êtes honnête et malheureux ; c'est donc à regret que je vous apprends qu'au nom de la loi, je viens arrêter votre fille.

(*A suivre.*)